



VILLE DE GASSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six

le : vingt-huit avril à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2026.

Membres présents : François MATTON, Séverine VILLETTE, Didier SILVE, Sylvie BRUNET, Hervé BERNE, Elisabeth DIGNAC, Anne-Marie MARCELLINO, Chantal SIMONI, Vincent BRINDEL, Olivier UCHET, Mélanie CASCANT, Florian MARQUES, Emilie LECCIO, Sébastien BRUNO, Céline MAILLAFET, Karine WOLAK, Emile OLLIVIER, Sam PAILLON.

Nombre de Conseillers :	
en exercice	23
présents	19
votants	22

Membres excusés ayant donné pouvoir :

*Madame Agnès MARTIN à Monsieur François MATTON,
Monsieur Serge VOTA à Madame Anne-Marie WANIART,
Monsieur Alain PICQUENOT à Monsieur Sébastien BRUNO.*

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture	
le :	30/04/2026
et de la publication sur le site internet	
le :	30/04/2026

Membre absent : Madame Solène PESCH.

Secrétaire de séance : Madame Séverine VILLETTE.

N° 26/39

OBJET : CRÉATION ET DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES THÉMATIQUES FACULTATIVES

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Suivant le scrutin du 15 Mars 2026 et l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026, il convient de constituer les commissions communales thématiques facultatives et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, présidente, les commissions sont composées de membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 26/39 DU 28 AVRIL 2026 (SUITE)**

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est demandé au conseil municipal de ne pas procéder aux nominations au scrutin secret, ce que les membres approuvent à l'unanimité.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Madame le Maire propose d'élire pour les commissions communales thématique facultatives les membre suivant le tableau qui leur a été distribué.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés, 22 voix pour ;

- PROCLAME les résultats suivants :

➤ **Commission des TRAVAUX**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Monsieur Hervé BERNE,
- Madame Agnès MARTIN,
- Monsieur Sébastien BRUNO,
- Monsieur Olivier UCHET,
- Madame Chantal SIMONI,
- Monsieur Alain PICQUENOT.

➤ **Commission CLASSEMENT des VOIES et ADRESSAGE**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Monsieur Hervé BERNE,
- Madame Sylvie BRUNET,
- Madame Chantal SIMONI.

➤ **Commission CULTURE et PATRIMOINE**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Monsieur Didier SILVE,
- Madame Chantal SIMONI,
- Monsieur Serge VOTA,
- Madame Elisabeth DIGNAC,
- Monsieur Florian MARQUES,
- Madame Anne-Marie MARCELLINO.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 26/39 DU 28 AVRIL 2026 (SUITE)**

➤ **Commission SPORTS**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Madame Sylvie BRUNET,
- Monsieur Sébastien BRUNO,
- Madame Solène PESCH,
- Monsieur Alain PICQUENOT,
- Monsieur Sam PAILLON,
- Monsieur Olivier UCHET.

➤ **Commission ÉVÈNEMENTIEL**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Madame Séverine VILLETTE,
- Madame Sylvie BRUNET,
- Madame Agnès MARTIN,
- Monsieur Sébastien BRUNO,
- Madame Karine WOLAK,
- Monsieur Sam PAILLON,
- Monsieur Olivier UCHET,
- Madame Emilie LECCIO,
- Madame Mélanie CASCANT.



➤ **Commission ÉDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Madame Sylvie BRUNET,
- Monsieur Sam PAILLON,
- Madame Karine WOLAK,
- Madame Céline MAILLAFET,
- Madame Anne-Marie MARCELLINO.

➤ **Commission COMMUNICATION**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Madame Agnès MARTIN,
- Madame Emilie LECCIO
- Monsieur Sam PAILLON,
- Madame Céline MAILLAFET,
- Monsieur Emile OLLIVIER,
- Monsieur Alain PICQUENOT.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS N° 26/39 DU 28 AVRIL 2026 (SUITE)**

➤ **Commission ENVIRONNEMENT**

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- Madame Agnès MARTIN,
- Monsieur Hervé BERNE,
- Madame Chantal SIMONI,
- Monsieur Vincent BRINDEL,
- Madame Elisabeth DIGNAC,
- Madame Emilie LECCIO.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Anne-Marie WANIART

La secrétaire
Séverine VILLETTE